



La solidarité en action

LES PEP 42
ZA Malacussy - rue Agricola Perdiguer
42100 ST ETIENNE
Tél. 04.77.52.29.18 - Fax. 04.77.37.84.75
E-mail : lespep42@lespep.org

Projet associatif PEP 42 2014 - 2019



Préambule :

La finalité du projet des PEP 42 est l'inclusion sociale de ses usagers (scolaire, professionnelle, vie sociale, loisirs), ceci en privilégiant des dynamiques de parcours, des logiques d'accompagnement et de mobilisation des ressources internes et externes.

Trois cadres de référence :

1 - La Fédération Générale des PEP

Un mouvement, une histoire, des valeurs.

En 2015, les PEP, association complémentaire de "l'école", ont 100 ans, 100 ans d'acteur de la transformation sociale.

➤ **Laïcité** : C'est l'affirmation de l'absolue liberté de conscience, liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de tous les cultes. La laïcité défendue par les PEP 42 s'adresse à ce qu'il y a de commun à tous par delà les différences : la raison et l'intelligence.

➤ **Solidarité** : C'est le principe fondateur du contrat social. La solidarité participe au sentiment d'appartenance de chacun à une même communauté de destins et suppose une obligation morale de l'individu envers la société.

➤ **Egalité** : Ce n'est pas un but à atteindre mais une position de départ, une condition à partir de laquelle on peut discuter avec l'autre quel qu'il soit, comme son égal.

2 - L'économie Sociale et Solidaire

Une appartenance, une éthique.

Les PEP 42 revendiquent leur appartenance à ce secteur dont la vocation est d'agir pour le bien collectif sur un principe de solidarité et d'utilité sociale et selon les modalités propres à la démocratie sociale et participative.

3 - L'action publique

Un engagement, une capacité d'action.

Les PEP 42 sont un acteur engagé des politiques publiques de solidarité et d'éducation. Les PEP 42 contribuent à leur mise en œuvre dans le respect des cadres de gestion, d'évaluation et d'amélioration continue des pratiques. Les PEP 42 s'assurent de la bienveillance des personnes, de l'accompagnement des plus vulnérables en établissements ou services et dans le milieu ordinaire de vie.

Référence aux valeurs de la FGPEP
Laïcité – Solidarité - Egalité

Finalité :
L'INCLUSION

Projet associatif PEP 42
2014 - 2019

Acteur des
politiques
publiques

Le concept de l'Économie Sociale et Solidaire

Les trois axes du projet :

- Placer l'utilisateur au centre de toutes les actions.
- Agir pour le progrès social dans le respect des valeurs fédérales.
- Développer une gouvernance associative à l'image de l'Économie Sociale et Solidaire.

Quatre Domaines d'action :

- 1 - L'accompagnement de la personne en situation de handicap.
 - 2 - L'inclusion sociale.
 - 3 - La communication et la vie associative.
 - 4 - Le fonctionnement et l'organisation des moyens.
-

1 - L'accompagnement de la personne en situation de handicap

S'ouvrir à de nouveaux publics et de nouvelles problématiques

Nos publics évoluent. Ils nous confrontent à des problématiques nouvelles et à des besoins spécifiques (troubles du spectre autistique, troubles des apprentissages, ...). Nous nous engageons à leur ouvrir nos établissements et services, à adapter nos modes de faire et autant que de besoin à répondre à des appels à projets pour développer de nouvelles propositions. Les PEP 42 en tiendront compte dans leur plan de formation. Ils rechercheront au sein de logiques territoriales les synergies et les coopérations pertinentes avec d'autres acteurs associatifs.

Vers une logique de parcours et de dispositifs

L'accueil de ces publics avec des besoins spécifiques décloisonne les logiques d'agrément et accentue en particulier une profonde mutation de l'organisation de l'offre de services au sein du secteur médico-social afin d'être au plus près des parcours de vie.

C'est cette double notion de parcours et de dispositif que les PEP 42 veulent concrétiser en particulier dans les projets de trois de ses pôles et de leurs établissements :

- **Le pôle Loire centre** : la relocalisation et reconstruction des nos établissements et services à Montrond les Bains.
- **Le pôle stéphanois** : la mutualisation des ressources au sein du pôle et l'adaptation des locaux de l'ITEP Deligny.
- **Le pôle adulte** : la redéfinition de l'offre de service avec l'appui du CREA Rhône Alpes.

Les PEP 42 travailleront enfin à la **continuité des parcours en sortie d'IME, d'ITEP, de SESSAD**, sur l'orientation professionnelle, l'accès au logement, l'autonomie financière, l'inclusion dans la vie sociale.

Les établissements seront ainsi amenés à intégrer cette dimension dans leur projet pour **préparer en amont les orientations et les évaluations** qui permettent au jeune de préciser son projet professionnel.

Ils seront conduits dans cette perspective à **revisiter les ateliers** en autant de plateaux techniques qui permettront de mutualiser des capacités de formation.

Les PEP 42 compléteront leur dispositif d'accompagnement vers l'emploi par la mise à l'étude d'un **SESSAD pro**.

2 - L'inclusion sociale et l'émancipation pour tous

Elle recouvre pour les PEP 42 deux notions : le périmètre d'activité et la prise en compte globale de la personne.

Un périmètre revisité

Les PEP 42 réaffirment leur volonté :

- **D'être Force de proposition sur des actions complémentaires de l'école**, en appui aux élèves (dispositif "Coup de Pouce Clés", accompagnement éducatif), en poursuivant la promotion et le développement du **Prix Littéraire**, en engageant la rédaction d'un **Cahier de la Solidarité** diffusé dans les écoles du département.
- **De promouvoir l'offre du Domaine Education Loisirs en particulier sur le dispositif « Partir et découvrir »**
Il s'agit :
 - de structurer cette offre de séjours, d'accueil de classes en **une plate-forme régionale** au sein de l'URPEP.
 - poursuivre l'exploitation du **centre de vacances de VALCOLINE en Isère** tout en engageant la réflexion sur son avenir et sa rénovation.
 - de développer **les séjours adaptés** enfants, adultes.

- d'étendre les "classes villes" à Saint-Etienne tout en les poursuivant à Lyon.

➤ *De poursuivre leur engagement dans la petite enfance*

Répondre à la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) de gestion de notre multiaccueil "les Champiloups" à Saint Germain Laval et à toute autre possibilité nous permettant de mobiliser les ressources de la pédagogie "Loczy Pickler" ainsi que l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Une prise en compte globale de la personne

Dans la rédaction des projets d'établissements qu'engagent plusieurs de nos Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS), il y a lieu d'approfondir l'accompagnement et les propositions à développer au-delà du temps scolaire dans les domaines **des loisirs, des sports, de la culture, ...**

De nombreuses initiatives existent au sein de notre réseau et pourront être mutualisées.

En particulier les PEP 42 chercheront à développer **les passerelles entre la plateforme DEL et les ESMS** : séjours adaptés, séjours de répit, accueil en centre de loisirs et toutes propositions autour de l'aménagement du temps de l'enfant pour prendre en compte les situations de handicap.

3 - Communication et vie associative

Amplifier les dynamiques et les relations internes entre celles et ceux qui Font vivre quotidiennement les PEP 42

Ce besoin a été mis en avant lors de toutes les évaluations internes et l'attente à cet égard est proportionnelle à l'attachement que chacun porte aux PEP 42.

Notre projet vise à développer de nouveaux outils, **dont un intranet**, à consolider ceux qui existent avec **PEP 42 INFO**, à renouveler le principe de **rencontres** associatives, d'échanges des administrateurs avec les équipes.

La vie de l'association se nourrit également de la **qualité du dialogue social**. C'est pourquoi elle s'attachera au bon fonctionnement des **Instances Représentatives du Personnel** pour répondre aux nouveaux enjeux du droit social

(l'aménagement du temps de travail, la formation des salariés, la protection sociale, la résorption de la précarité...).

En consolidant ainsi sa **gouvernance associative**, les PEP 42 se donnent comme projet d'entretenir, d'encourager, d'alimenter l'engagement associatif et d'œuvrer à son renouvellement.

Les PEP 42, un acteur local à mieux Faire connaître

Les PEP 42 doivent communiquer sur leur action, entretenir et développer les coopérations partenariales et renforcer leur visibilité sur le territoire ligérien.

Pour cela, il y a lieu de s'appuyer sur les évènements que portent les établissements. Les évaluations externes valorisent fortement l'importance de cette communication au regard des projets qui sont développés par chaque ESMS. Avec davantage d'anticipation, leur programmation pourra donner lieu à un **plan de communication**, permettra d'enrichir notre **site internet**, d'organiser des **temps forts** et **des rencontres**. Les PEP 42 se doteront également d'une **nouvelle plaquette présentant l'association**.

Les PEP 42 (23 établissements et services, 230 salariés, 2400 usagers) sont ancrées dans le réseau régional des PEP au sein de l'URPEP (50 établissements, 900 salariés) et de la FGPEP (22 000 salariés, 25 000 adultes adhérents). Ce réseau est une force au service de nos missions, une capacité amplifiée d'innovation, de diffusion des bonnes pratiques, une vitrine institutionnelle de tout premier plan. Par leur projet, les PEP 42 confortent leur engagement au sein du réseau des **PEP de France et de Rhône-Alpes**.

4 - Fonctionnement et organisation des moyens

Une articulation

« salariés-administrateurs » renforcée

En s'organisant par pôles, les PEP 42 se sont dotés d'un Comité de Direction (CODIR) composé des directeurs de pôles et du directeur associatif.

Le CODIR permet dans son lien étroit avec le Bureau de l'association, de porter et d'alimenter une vision stratégique et de donner une visibilité accrue de son plan d'action.

Le CODIR peut ainsi coordonner et articuler les besoins et l'activité des établissements et services avec les orientations de l'association, optimiser la mise en œuvre des projets transversaux, sécuriser les procédures et les outils de pilotage en s'appuyant pleinement sur les ressources du siège de l'association.

Le CODIR aura à préparer en 2015 le renouvellement du CPOM avec l'ARS, à répondre aux nouveaux appels à projets et à entretenir à un bon niveau le dialogue technique avec les partenaires institutionnels.

➤ **Parmi les chantiers transversaux, trois sont prioritaires dans le projet des PEP 42 :**

- *La mise en place d'une démarche d'amélioration en continu de la qualité.*
- *Le déploiement du dossier unique et dématérialisé de l'usager.*
- *La réalisation du plan d'action RH.*

La démarche qualité s'appuiera sur les conclusions des évaluations externes pour harmoniser les productions documentaires liées à la loi 2002.2, formaliser les procédures et leur suivi par des comités qualité.

L'installation du dossier unique de l'usager a été engagée au sein de l'URPEP. Elle est aujourd'hui dans une phase opérationnelle dans 5 établissements et services. Elle sera progressivement opérationnelle sur tous les ESMS des PEP 42.

Le plan d'action RH a été engagé avec l'appui financier et technique d'UNIFAF.

Il se concrétise dans la mise en place d'un outil de Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences (GPEC), par l'écriture de fiches-métiers et de postes et par la réalisation des entretiens annuels.

L'évaluation du projet sera conduite à partir des indicateurs mis en place lors de l'élaboration du projet. Le Bureau des PEP 42 et les 3 commissions de contrôle issues du Conseil d'administration garantissent, au regard des administrateurs, le suivi de l'exécution de ce projet.

Projet associatif PEP 42

2014 - 2019

Les PEP 42 : Une association dynamique et structurée

Nos tutelles et nos financeurs :

L'Agence Régionale de Santé

L'Education Nationale

Le Conseil général de la Loire

La MDPH

Le Conseil régional Rhône Alpes

La DIRRECTE

L'AGEFIPH

**Le FIPHFP et le centre de gestion de la
fonction publique territoriale**

La CAF de la Loire

Nos partenaires

La CCI

Les Missions locales

La Chambre des métiers

Pôle Emploi

Cap emploi

Métropole Habitat

**Un très grand nombre de communes
et de communautés de communes
ligériennes**

**L'Union nationale des Associations de
tourisme (UNAT)**

L'ASSE "Cœur Vert"

Les acteurs économiques du territoire

L'APFEE